

**Intervention de Marie-Louise GOURDON**  
**Budget 2012 du Conseil Général des Alpes-Maritimes**  
**Vendredi 16 décembre 2011**

Monsieur le président, mes chers collègues,

Dans quel contexte s'inscrit le budget que vous nous proposez pour 2012 ?

Il s'inscrit dans un contexte de crise économique et financière majeure, de récession le mot est tombé.

il subit la mise en place de la réforme de la fiscalité

il est sous le coup du gel des dotations d'état.

Et il acte la création de la métropole.

Pas facile.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, je souhaite vous faire part du profond malaise qui m'a envahie vendredi dernier.

Vendredi 9 décembre, s'est déroulée au Palais des Rois Sarde une réunion qui laissera des marques profondes dans la vie de notre département.

Elle laissera des marques profondes parce que la CDCI a adopté le nouveau découpage intercommunal des Alpes-Maritimes élaboré par le préfet Lamy contre l'avis très majoritaire des communes,

Le Premier ministre a pourtant promis, après le changement de majorité du Sénat, de donner du temps aux schémas non consensuels. Sa parole n'a pas été entendue dans les Alpes-Maritimes. Cet empressement relève du coup de force et notre département se trouve une fois de plus être l'exception française.

Elle laissera des marques profondes parce que des élus de l'est du département ont voté pour ce schéma -qui ne les concernait plus puisque leur sort était déjà scellé par la création de la métropole- contre l'avis des maires de l'ouest du département. La commission ayant été ainsi constituée a décidé le destin de communes opposées au schéma.

**Vous avez ainsi accentué la fracture qui divise notre département, déjà morcelé en 3 parties distinctes par la métropole, de Nice à Saint-Dalmas le Selvage et nous nous questionnons sur l'avenir de notre collectivité.**

**Je reviens au budget du Conseil général.**

La crise financière et économique que nous subissons au niveau international est aggravée dans notre pays par les mesures décidées depuis 5 ans par votre majorité nationale.

C'est une France appauvrie par les cadeaux fiscaux faits aux plus riches, avec un endettement creusé dans des proportions jamais connues. Et par dessus tout, les incohérences politiques illustrées par les changements brutaux de direction.

A la crise de 2008, on a répondu par un plan de relance de 75 milliards d'euros, dans lequel le département et les communes se sont inscrits.

Aujourd'hui, c'est le coup de frein brutal et l'austérité, avec des conséquences économiques et sociales dramatiques.

Pour le seul secteur du bâtiment, auquel notre département est si sensible, on annonce 35 000

pertes d'emplois en 2012 /10 000 emplois/mois tous secteurs confondus.

Dans ce contexte de pénurie financière imposé aux collectivités, le gouvernement que vous soutenez a décidé le gel pour 3 ans des dotations d'état. Ce gel s'ajoute aux conséquences de la réforme fiscale qui réduit à rien ou presque rien notre autonomie financière.

Pour le département, il ne reste que la liberté de fixer le taux de la taxe sur le foncier bâti.

Enfin, ce budget 2012 acte la création de la métropole.

La mise en place de la métropole au 1er janvier entraînera de profonds bouleversements sur notre collectivité.

Là aussi vous allez vite, aujourd'hui encore, alors que les négociations ne sont pas achevées avec NCA, que la commission locale d'évaluation des charges dispose d'une année après la création de la métropole pour rendre ses conclusions, c'est-à-dire jusqu'au 31/12/2012, **le département, sous votre présidence, se précipite.**

La loi prévoit pourtant que « *Les charges correspondant à l'exercice des compétences transférées font l'objet d'une évaluation **préalable** au transfert des dites compétences* ». Il ne s'agit pas d'une possibilité mais d'un impératif législatif. Nous avons donc jusqu'au 31 juin 2012.

**Pourquoi un tel empressement à voter des conventions qui ne reposent sur aucune base clairement définie. Seriez-vous préoccupé par l'alternance qui se profile en mai ?**

Selon vos estimations très provisoires, le transfert de patrimoine et de compétences à la Métropole représenterait cette année 4 % du Budget Général de notre département.

La dotation de compensation de 43.8 M€ est basée sur un arrangement entre le CG et NCA auquel les élus n'ont pas été conviés.

Concernant l'évaluation des transferts d'investissements, la loi prévoit normalement de se référer à la **moyenne des 5 dernières années** mais les montants sont tels, qu'il devait être indécemment de s'y référer.

**Nous demandons l'évaluation sur les 5 dernières années des investissements réalisés sur les différents territoires du département.**

**Mais revenons à vos propositions budgétaires pour 2012.**

**En un an et malgré tous les plans d'économie mis en place, les dépenses de fonctionnement (+ 6 %) progressent plus vite que les recettes de fonctionnement (+3 %) : c'est le retour de l'effet ciseaux !**

Vous nous annoncez la stabilité de nos dépenses de fonctionnement mais soyons précis, elles s'élèvent à 1 064 M€ et non pas à 960 M€ comme vous tentez de nous le présenter en excluant la dette, le Fonds de péréquation et la Métropole.

**Les perspectives sur les recettes sont en revanche plutôt à la baisse :** les dotations d'État sont gelées pour 3 ans et les droits de mutation quant à eux présentent un caractère aléatoire que nous avons éprouvé durement ces dernières années. La seule véritable marge de manœuvre fiscale dont dispose le département aujourd'hui est maintenant la taxe sur le foncier bâti.

Ces perspectives et la nécessité absolue de résorber notre exceptionnel endettement prend notre collectivité en tenailles. Ainsi, au moment où nous devrions soutenir l'activité locale, nous baissons nos **dépenses d'investissement.**

**Lors de la crise de 2008, vous aviez répondu par le plan de relance sur le budget 2008-2009 afin de garantir du travail aux entreprises. 400 millions d'euros étaient votés.**

**Aujourd'hui, à l'instar du gouvernement, vous réduisez les investissements accentuant les difficultés des entreprises les plus fragiles. Et nous tombons à 101 millions d'euros en dépense d'équipements bruts selon vos données.**

Concernant notre **dette** qui avoisine le milliard d'euros -999 millions-, nous sommes, hélas, premier au classement des départements millionnaires les plus endettés par habitant : 921 € par habitant.

Vous me direz sans doute dans votre réponse que le petit département de la Corrèze est bien placé aussi. Oui, mais depuis quand ? Le président actuel a été élu à ce poste en 2008 ; nous savons que la dette était très importante avant lui.

Dira-t-on du futur président de la République qu'il a créé la dette de la France en arrivant au pouvoir en 2012 ?

### **Concernant nos missions**

**Au premier rang desquelles, on trouve les affaires sociales pour 504 M€.**

Elles progressent de 1 % par rapport à 2011. la première fois, elles Notons cependant qu'elles représentent cette année 37 % du Budget Général contre 38 % l'an passé.

Mais nous sommes toujours sous la moyenne nationale avec 515 €/hab contre 538 €\* et toujours sous la moyenne des départements de plus d'un million d'habitants (\*CEDI).

Plus que la façon de travailler des services qui sont d'un grand dévouement, ce sont les orientations et la présentation de cette compétence, empreintes d'idéologie, qui suscitent nos remarques.

**Nous avons l'impression au fil des rapports, que derrière chaque pauvre se cache un fraudeur et derrière chaque jeune, un délinquant !**

Ainsi, vous avez tenu à souligner dans votre rapport votre détermination à intensifier **la lutte contre la fraude**. Au milieu de cette année, vous avez relayé la campagne du Gouvernement et créé une brigade anti-fraude axée essentiellement sur le RSA. 16 personnes au sein du Conseil Général assurent semble t-il cette mission.

La mise en place de la brigade anti-fraude a fait progresser nos recettes de 500 000 € en année pleine.

Nous souhaiterions connaître le coût annuel des personnels affectés à cette brigade de 16 agents.

Vous annoncez une croissance de 8 % du **budget d'aide sociale à l'enfance** qui stagne depuis 2009, On s'en réjouit d'abord, mais l'on déchant aussitôt.

Car cette année, le coût des assistants familiaux qui représente 10 M€ est passé des ressources humaines au budget de l'aide sociale à l'enfance, dégonflant l'un, gonflant l'autre.

Au final, il n'est plus de 106 M€ mais de 96 M€ et vous réussissez le tour de force de présenter en hausse un budget en baisse de 2%.

**L'administration générale avec une inscription de 367,6 M€.**

Les charges de gestion financière en progression de 36 % en un an et de 79 % depuis 2009.

Les charges de personnel quant à elles s'élèvent en 2012 à 176 M€, en baisse de 12 % à l'occasion sans doute du transfert à la Métropole de 243 agents. Cette saignée dans nos services notamment au siège du service des routes, risque d'être préjudiciable au bon fonctionnement de notre administration.

Par contre, on ne trouve trace nulle part de la prévision budgétaire liée à la loi sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique.

**L'aménagement du territoire avec 255 M€, est globalement en baisse de 21 % depuis 2009.**

C'est bien la diminution de la politique logement qui interpelle le plus. Elle est inscrite pour 10,5 M€ contre 12 M€ l'an passé. Rappelons qu'elle s'élevait à 40 M€ en 2009, année de la crise. En 3 ans nous avons assisté à une baisse de 74 % des crédits logement.

Où est passé le volontarisme ?

#### **4 - La mission éducation, culture et sport suit en baisse aussi**

**Elle représente 9 % du budget général.**

**Elle diminue de 7 % par rapport à 2011 et de 19% par rapport à 2009.**

Au sein de cette mission, la **politique éducation collèges** représente 5 % du BP. Inscrite en 2009 pour un montant de 81 M€ elle n'est plus que de 62 M € en 2012. (-23%). Les besoins restent pourtant forts Mais la plus forte dégradation est pour la **politique sport et jeunesse** : inscrite en 2009 pour 21.6 M€ elle se situe en 2012 à 14 M€, soit une **baisse de 37 % en 3 ans.**

**5- Enfin, le développement des infrastructures en baisse aussi avec 55 M€ d'inscriptions budgétaire contre 81 M€ l'an dernier, en baisse de 33 % d'une année sur l'autre et de 64 % par rapport à 2009. Elle ne représente plus que 4 % du budget général, contre 10 % en 2009, conséquence du transfert à la métropole.**

Toutes les lignes sont en chute vertigineuse à commencer par les **points noirs routiers**. Inscrits pour 13 M€ en 2012, contre 23 M€ en 2011. Pour rappel, ils figuraient au BP 2009 à hauteur de 57 M€.

**Nous demandons le bilan du plan collège et du plan de résorption des points noirs routiers. Les questions environnementales seront traitées par Jean-Raymond Vinciguerra.**

**Pour conclure, la France est entrée en récession. Ce budget est un budget d'austérité. En 2008, nous répondions à la crise par un plan de relance dynamique associant les partenaires économiques et les collectivités locales.**

**Aujourd'hui c'est un budget en berne, dans l'esprit et dans la lettre sauf pour la cérémonie des vœux qui échappe à la règle des efforts budgétaires.**

**Nous voterons contre.**